La Compagnie des femmes vous propose **Cajolia** pour mieux protéger votre santé, à la fois en médecine traditionnelle et en médecines douces.

Découvrez le pack

‘Cajolez-vous’

- Ostéopathie
- Chiropractie
- Etiopathie
- Acupuncture
- Kinésiologie
- Massage Ayurvedique
- Médecine chinoise
- Naturopathie
- Réflexologie
- Shiatsu
- Sophrologie
- Yoga Iyengar
- Podologie et pédicurie
- Psychothérapie
- Consultation homéopathie médicale

Jusqu’à 10 séances par an

Cajolia c’est *4 couvertures au choix*

	Cajolia 1	Cajolia 2	Cajolia 3	Cajolia 4
HOSPITALISATION				
Forfait hospitalier secteur conventionné	Frais réels	Frais réels	Frais réels	Frais réels
Honoraires hospitalisation non signataires du contrat d’accès aux soins (CAS)	100%	180%	225%	225%
Honoraires hospitalisation signataires du CAS	120%	200%	300%	400%
Forfait légal sur les actes visés à l’article R322-8 I du code de la Sécurité sociale	Frais réels	Frais réels	Frais réels	Frais réels
Frais de séjour secteur conventionné [1]	Frais réels	Frais réels	Frais réels	Frais réels
Chambre particulière secteur conventionné y compris maternité [2]	Plafond 40€/jour	Plafond 40€/jour	Plafond 80€/jour	Plafond 80€/jour
Frais d’hospitalisation secteur non-conventionné [1] [3]	100%	180%	225%	225%
Frais d’accompagnement enfant < 16 ans ; adulte > 75 ans [4]	Plafond 35€/jour	Plafond 40€/jour	Plafond 45€/jour	Plafond 50€/jour
Transport ambulance accepté par le R.O.	100%	100%	100%	100%
MÉDECINE ET SOINS MÉDICAUX				
Consultations, visites de médecins généralistes, dentistes et sage femmes non signataires du CAS	100%	180%	225%	225%
Consultations, visites de médecins généralistes, dentistes et sage femmes signataires du CAS	120%	200%	300%	400%
Consultations de spécialistes secteur non conventionné	100%	180%	225%	225%
Actes de spécialité, chirurgie, obstétrique, anesthésie et radiologie des médecins non signataires du CAS	100%	180%	225%	225%
Actes de spécialité, chirurgie, obstétrique, anesthésie et radiologie des médecins signataires du CAS	120%	200%	300%	400%
Forfait légal sur les actes visés à l’article R322-8 I du code de la Sécurité sociale	Frais réels	Frais réels	Frais réels	Frais réels
Examens de laboratoire non signataire du CAS	100%	180%	225%	225%
Examens de laboratoire signataire du CAS	100%	200%	300%	400%
Auxiliaires médicaux	100%	200%	300%	400%
PHARMACIE				
Médicaments et préparations magistrales remboursés par le RO	100%	100%	100%	100%
APPAREILLAGE				
Prothèses auditives acceptées	Plafond 230€	200%	300%	400%
Prothèses auditives refusées	Plafond 230€	200%	300%	400%
Gros appareillage [6]	400€	400€	400€	400€
Autres dispositifs médicaux et appareillages	100%	200%	300%	400%
Véhicule pour handicapé physique accepté par le R.O.	Plafond 400€	Plafond 400€	Plafond 400€	Plafond 400€
DENTAIRE				
Soins dentaires	100%	100%	200%	200%
Prothèses remboursées par le R.O. [7]	100%	200%	300%	400%
Prothèses non remboursées par le R.O. [7]	-	200% du TC reconstitué Plafond 2000€/an	300% du TC reconstitué Plafond 3000€/an	400% du TC reconstitué Plafond 4000€/an
Orthodontie acceptée ou refusée par le R.O.	Plafond 100€	200%	300%	400%
OPTIQUE Plafond biennal monture comprise [8]				
Monture	Plafond 50€	Plafond 100€	Plafond 150€	Plafond 150€
Equipement verres Simples	Plafond 50€	Plafond 200€	Plafond 250€	Plafond 320€
Equipement verres complexes	Plafond 150€	Plafond 350€	Plafond 450€	Plafond 600€
Equipement verres très complexes	Plafond 150€	Plafond 350€	Plafond 450€	Plafond 600€
Lentilles *(acceptées, refusées jetables)*	Plafond 50€	Plafond 75€	Plafond 100€	Plafond 250€
CURE				
Cure thermale acceptée par le R.O. *(sur la base d’une cure de 21 jours. Au delà du plafond, seul le Ticket modérateur sera pris en charge)*	100% TC	Plafond 250€	Plafond 350€	Plafond 450€
ALLOCATION				
Naissance ou adoption *(enfant < 10 ans)* [9]	-	400€	500€	600€
Allocation enfant né sans vie	-	400€	500€	600€
Obsèques [10]	Plafond 1500€	Plafond 2000€	Plafond 2500€	Plafond 3000€
PRÉVENTION				
Vaccin anti-grippe	Plafond 12€	Plafond 12€	Plafond 12€	Plafond 12€
Détartrage annuel	100%	200%	250%	250%
Ostéodensitométrie acceptée par le R.O.	100%	200%	250%	250%
Ostéodensitométrie refusée par le R.O.	Plafond 40€	Plafond 40€	Plafond 40€	Plafond 40€
Mammographie	Plafond 40€	Plafond 40€	Plafond 40€	Plafond 40€
Fécondation In vitro	Plafond 100€	Plafond 100€	Plafond 100€	Plafond 100€
Amniocentèse	Plafond 100€	Plafond 100€	Plafond 100€	Plafond 100€
Substituts nicotiniques non remboursés par le R.O.	Plafond 50€	Plafond 50€	Plafond 50€	Plafond 50€
Contraceptifs masculins et féminins	Plafond 60€	Plafond 60€	Plafond 60€	Plafond 60€
Traitement de la ménopause prescrit	Plafond 80€	Plafond 80€	Plafond 80€	Plafond 80€
Pharmacie, homéopathie, phytothérapie prescrite	Plafond 40€	Plafond 60€	Plafond 80€	Plafond 100€
Pack Cajolez-vous	-	Plafond 35 €/ 5 séances	Plafond 35 €/ 8 séances	Plafond 35 €/ 10 séances
Pack capital cancer [11]	1000 €	2000 €	3000 €	5000 €
Assistance santé CCMO* *(Aide-ménagère, portage médicaments, …)*	24H/24	24H/24	24H/24	24H/24

Les plafonds sont exprimés par bénéficiaire par an et dans la limite des frais engagés. Les remboursements CCMO Mutuelle sont exprimés en % du tarif de convention (ou de la base de remboursement) ou en % des frais réels incluant le remboursement du régime obligatoire.

[1] Frais personnels non pris en charge : boisson, blanchisserie, téléphone, etc. La télévision est prise en charge après un franchise de 10 jours / hospitalisation dans la limite de 2€ / jour.

[2] Prise en charge limitée à 60 j / an en hospitalisation ; 45 j/ an en psychiatrie ; 12 j / an en maternité

[3] Prise en charge globale plafonnée à 3500€ / bénéficiaire / an incluant les frais de séjour, la chambre particulière et le forfait hospitalier

[4] Maximum 10 jours / an pour un accompagné de plus de 75 ans

[5] En cas de consultations et de visites non conventionnées, le remboursement est effectué sur la base du tarif de responsabilité reconstitué et du remboursement conventionnel reconstitué

[6] Corset, ceinture, genouillère, plâtre, chaussures, cannes anglaises, lit médical, postiche, seringue, etc

[7] Limitation globale de la part CCMO par bénéficiaire et par an de :1500€ Cajolia 1 1800€ ; Cajolia 2 ; 2100€ Cajolia 3

[8] Le plafond biennal (1 consommation tous les deux ans) concernant les équipements verres et montures ne s’appliquent pas pour les mineurs ou en cas de changement de correction justifié par une évolution de la vue.

[9] Versée à l’inscription de l’enfant (celle-ci doit intervenir dans les 2 mois suivant sa naissance ou son adoption). Elles est doublée en cas de naissance multiple

[10] Allocation versée jusqu’au départ en retraite du bénéficiaire sans pouvoir excéder l’âge maximum légal de départ à la retraite.

[11] Capital versé dès le diagnostic du médecin dans les conditions visées dans la Notice d’information.

* Prestation assurée par Europ Assistance

La mise en œuvre de la CCAM (Classification commune des actes médicaux) et de la TAA (tarification A l’Activité) fera l’objet en cas de besoin d’une modification du présent tableau.
Pour plus de précision se reporter au tableau de garantie.

La Compagnie Des Femmes
engagée depuis près de **40 ans**
auprès des femmes !

Premier et unique cabinet de courtage **dédié aux femmes**, nous proposons des produits **sur-mesure** parfaitement adaptés à leurs besoins.

Les femmes ont évidemment des attentes différentes de celles des hommes.

C'est pourquoi notre mutuelle santé vous permet de bénéficier de garanties spécifiques tels que :

- les médecines douces
- remboursement des moyens de contraception
- maternité
- ménopause

...

En savoir plus sur
www.comdesfemmes.com

Femmes assurances services
est une société
de courtage d'assurance
de droit français domiciliée
31 rue Cardinet
75017 PARIS
RCS Paris 303 476 550 001 06

Les + CCMO
pour vous faciliter la santé

- **Rapidité de remboursement**

  48 heures après la transmission de votre dossier par votre Régime obligatoire.

- **Tiers payant**

  Pas d'avance de frais en pharmacie, hospitalisation en établissement conventionné, radiologie, analyses, optique, prothèses dentaires, orthodontie et en soins paramédicaux.

- **Paiement des cotisations à votre rythme**

  Paiement trimestriel, semestriel ou prélèvement mensuel automatique gratuit.

- **Pas de questionnaire médical**

  Admission quel que soit votre âge. Aucune exclusion en raison de l'aggravation de votre état de santé.

- **www.ccmo.fr**

  Un espace personnel et sécurisé pour consulter votre dossier et vos remboursements.

Demandez vite
votre étude personnalisée gratuite au :

01 40 54 30 35

CCMO Mutuelle
6, avenue du Beauvaisis
PAE du Haut-Villé
CS 50993
60014 Beauvais Cedex
Mutuelle soumise au livre II du Code
de la mutualité - N° 780508073
www.ccmo.fr

Réf. : A18012-I - novembre 2014 - DOCUMENT NON CONTRACTUEL

NOUVEAU

Complémentaire santé

Cajolia, la protection santé des femmes

en partenariat avec